



FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION

Lamotte, le 25 septembre 2020

Le Président

A l'attention de  
Madame la Préfète/Monsieur le Préfet

N.REF : **N°20-0210** FB-SL  
Dossier suivi par : Affaires Générales  
☎ +33 (0)2.54.94.46.91  
Email : [direction@ffe.com](mailto:direction@ffe.com)

## **Objet : Crise sanitaire – poursuite des activités des établissements équestres**

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

A l'heure où les poney-clubs et centres équestres de France organisent leur rentrée, les nouvelles menaces qui pèsent sur l'organisation des activités sportives sont très préoccupantes.

Après trois mois de fermeture administrative lors du confinement, les établissements équestres ont été lourdement impactés sur le plan économique et social.

Ils ont fait face à un arrêt total de leur activité en les privant de toute recette alors qu'ils devaient assurer les charges nécessaires à l'entretien et à l'exercice des poneys et chevaux afin de garantir leur bien-être.

Les activités équestres ont repris grâce à l'élaboration et au respect d'un protocole sanitaire établi par la Fédération Française d'Équitation et validé par les ministères de la Santé et des Sports.

Il convient de rappeler que l'équitation est une activité sportive de plein air, dont les conditions de pratique assurent naturellement une distanciation physique.

Les différentes aires d'évolution, même lorsqu'elles sont couvertes, offrent des volumes d'air très importants et une ventilation naturelle.

Les organisateurs d'activités équestres sont des acteurs éducatifs, sportifs et économiques de premier plan dans les territoires dont la majeure partie est en zone rurale.

De nouvelles restrictions dans leur fonctionnement seraient un coup fatal qui compromettrait leur pérennité.

Les services de la Fédération se tiennent à votre disposition pour étudier, le cas échéant, les situations singulières pouvant survenir dans les activités équestres.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Serge LECOMTE